

En Baie de Saint-Brieuc, des habitant.e.s se lancent dans un défi « économies d'énergies »

A partir du 10 décembre et jusqu'au 10 juin 2023, des habitant.e.s de l'agglomération de Saint-Brieuc vont se lancer dans un défi « économie d'énergie ». Objectif : faire baisser leurs consommation d'électricité, de gaz, de carburant et d'eau de 15% par rapport à leur consommation de l'année précédente.

15%. C'est le volume d'économies d'énergies que vont faire le pari de réaliser les citoyen.ne.s participant au premier « Défi énergie » de la Baie de Saint-Brieuc. Une initiative qui tombe à pic : en effet, les prix de l'électricité, du gaz, et du carburant, n'en finissent plus de grimper. Et la France connaît des difficultés dans la production d'électricité cette année, du fait des soucis de maintenance et d'arrêt des réacteurs nucléaires. De quoi motiver un peu plus encore les participant.e.s du défi, et les organisateurs, à savoir des habitant.e.s de l'agglomération de Saint-Brieuc, l'Alec (Agence Locale de l'Energie et du Climat), la Bioocop, l'association Kikafékoï et Saint-Brieuc Armor Agglomération).

A partir du 10 décembre et jusqu'au 10 juin 2023, des foyers (personnes seules, en couples, familles...) résidant sur le territoire de l'agglomération de Saint-Brieuc vont donc tenter de réaliser des économies de gaz, d'électricité, de carburant, mais aussi d'eau. Les participant.e.s seront regroupées en équipe de 5 à 10 familles. Ils et elles étudieront leurs consommations de l'an passé, afin d'établir leur objectif de baisse de 15%. Des rencontres (une par mois) auront lieu, à chaque fois sur une thématiques différentes : se chauffer, se

rafraichir en janvier, se laver et laver en février, se nourrir en mars, se déplacer en avril, se (dé)brancher en mai, avant un grand week-end de clôture les 3 et 4 juin. Pour chaque thème, des visites et des ateliers optionnels seront aussi proposés. Et le lancement officiel de l'opération aura lieu samedi 10 décembre, de 14h à 17, sous les halles du Carré Rosengart, à Saint-Brieuc.

Plus d'infos : <https://defienergie22.fr/>